Section Montana-Vermala
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

A tous les membres du CAS Montana-Vermala

Sierre, le 5 novembre 2026

Convocation à l'Assemblée Générale 2026 du CAS Montana-Vermala

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre 107ème Assemblée Générale qui se tiendra le

Samedi 28 novembre 2026 à 17h00

A l'Hôtel Etrier à Crans-Montana.

L'ordre du jour se trouve au verso.

En annexe, vous trouverez le **programme des courses 2027** dans lequel nous avons cherché à vous proposer un grand choix de courses, diverses formations ainsi que des **journées organisées par la commission « Nature & Environnement »**.

La traditionnelle choucroute suivra l'AG (menu 50.-, consommations en sus).
Pensez à vous y inscrire, jusqu'au **jeudi soir 19 novembre 2026**, par tél. 079/227.16.88 (Nicole Leprat) ou par mail nicole.leprat@gmail.com. Pour celles et ceux qui désirent un repas végétarien, prière de le mentionner lors de votre inscription.

En espérant vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le comité

N. Leprat

Nicole Leprat
Présidente

Section Montana-Vermala
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2026 du CAS Montana-Vermala

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025.
   Document consultable sur le site internet du CAS à l'adresse : www.casmontana.ch
2. Rapport de la présidente
3. Présentation des comptes de l'exercice 2025/2026
4. Rapport des vérificateurs
5. Approbation des comptes
6. Budget, projets, financement
7. Rapport de la commission des courses
8. Rapport de la commission de la cabane
9. Rapport de la commission jeunesse
10. Rapport de la commission de la communication
11. Rapport de la commission nature & environnement
12. Proclamation des jubilaires
13. Nomination au comité
14. Admissions – Démissions – Décès
15. Divers